



Enghien-les-Bains, le 17 novembre 2020

Informations aux parents d'élèves de 3^{ème}

PRINCIPAUX AMENAGEMENTS

MAJORATION DE TEMPS ET NECESSITE DE PAUSES

La majoration du temps peut s'élever à un tiers temps ou à un sixième de temps supplémentaire.

La majoration d'un tiers temps correspond à 20 minutes supplémentaires par heure d'épreuve.

La majoration d'un sixième de temps correspond à 10 minutes supplémentaires par heure d'épreuve.

Il faut distinguer la majoration du temps de la nécessité de pauses :

La majoration du temps s'applique à toutes les épreuves du candidat alors que la compensation de la pause ne s'applique que pour les épreuves pour lesquelles le candidat a utilisé cette pause. (ex : repos, soins...)

La compensation de la pause doit être limitée à un sixième de temps.

UTILISATION D'UN MICRO ORDINATEUR

Les candidats autorisés à composer sur leur micro ordinateur personnel reçoivent un courrier pour les informer de la procédure à suivre :

Le candidat doit s'assurer du bon état de marche de son matériel informatique.

Les logiciels habituellement utilisés pendant l'année peuvent être utilisés pendant l'épreuve y compris le correcteur d'orthographe **sauf l'épreuve de dictée du DNB qui est la seule visant à évaluer les compétences en orthographe.**

SUJETS ADAPTES

Les sujets adaptés (braille ou agrandis) sont fournis par le SIEC.

Pour les épreuves écrites, certains candidats ont besoin d'une aide pour la compréhension des sujets et des consignes.

Pour ces candidats, un lexique est fourni avec le sujet pour tout ou partie des épreuves.

DICTEE ADAPTEE

Les candidats présentant une déficience du langage écrit, du langage oral, de la parole, de l'automatisation du langage écrit ou une déficience auditive, peuvent bénéficier de l'adaptation de l'exercice de dictée.

SECRETAIRE

Le rôle du secrétaire est le suivant :

- L'énoncé oral du sujet ou de la consigne écrite, dans le respect de sa littéralité, sans commentaires ni explications complémentaires
- La transcription par écrit, sous la dictée du candidat, du travail produit par le candidat, sans correction, sans correction de la syntaxe ou de la grammaire, ni modification du choix lexical du candidat.